



Lyon, le 12 octobre 2021

Page 1 / 2

# La Région agit pour le Handicap dans les transports

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes œuvre sur des projets innovants afin de permettre un usage facilité des transports régionaux par train et par autocars pour toute personne avec des difficultés cognitives, psychiques ou mentales. La Région poursuit son engagement en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap à travers deux projets concrets : un carnet de voyage et une signalétique adaptée dans les lignes de cars.**

Après avoir voté, le 17 septembre dernier, la gratuité des transports régionaux pour les accompagnants de personnes en situation de handicap, la Région développe aujourd'hui deux nouveaux dispositifs visant à améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap dans les transports régionaux :

❖ **Un carnet de voyage pour favoriser l'autonomie :**

Il s'agit d'un outil pédagogique, un véritable guide de voyage décrivant toutes les étapes du parcours dans les transports collectifs régionaux à destination des personnes en situation de handicap. La Région propose ce carnet de voyage pensé pour être très lisible et compréhensible, imagé comme un album photos et écrit en Facile à Lire et à Comprendre (méthode FALC certifiée).

Les carnets de voyage sont diffusés en format papier et en téléchargement web sur : [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) ; [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com) ; [www.oura.com](http://www.oura.com).

❖ **Une signalétique adaptée pour favoriser l'accès aux transports régionaux :**

Plus globalement, la Région améliore la signalétique des lignes de cars dont elle a la charge. Il s'agit de mettre en place une signalétique graphique accessible, lisible et très compréhensible grâce à des graphismes, des pictogrammes, des codes couleurs adaptés aux personnes en situation de handicap et une écriture simplifiée.

Cela se traduit notamment par la mise en œuvre d'une communication « Les actions à faire ». Il s'agit d'une création de la Région, impliquant la mise en place d'un encart à proximité des arrêts de car pour expliquer « les actions à Faire » à destination des personnes en difficultés cognitives.

La Région a souhaité pleinement intégrer l'ensemble des parties prenantes : ces





Lyon, le 12 octobre 2021

Page 2 / 2

nouveaux dispositifs ont d'abord été pensés avec les utilisateurs, avec une collaboration non seulement des associations, mais aussi des transporteurs. Tout cela a également été mis en œuvre grâce au travail des éducateurs et aidants d'établissements spécialisés PMR, et des bénéficiaires d'établissement spécialisés (IME, ESAT). Ce travail collaboratif a été proposé de juillet 2020 à juillet 2021 avec des ateliers participatifs, des expérimentations sur le terrain et des séances photos et vidéos organisées avec les personnes en situation de handicap afin de proposer ces améliorations concrètes.

« A la Région, j'ai souhaité que la question du handicap soit une priorité de nos politiques publiques. Nous voulons faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap dans tous les domaines. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Il est important pour nous de faciliter le trajet en autonomie quel que soit le handicap du voyageur, y compris les handicaps appelés « invisibles ». Nous avons réalisé une véritable avancée pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à la gratuité pour les accompagnants, la signalétique plus accessible des lignes de cars et les carnets de voyage ! », explique **Sandrine CHAIX**, Vice-Présidente déléguée aux Handicap et à l'Action sociale.

« Je porte l'ambition d'une Région proposant des transports collectifs accessibles à toutes et tous. Le carnet de voyage est un outil concret et pédagogique pour y parvenir. Nous travaillons tous les jours pour améliorer l'accès des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. », rajoute **Frédéric AGUILERA**, Vice-Président délégué au transport.

